Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601071-20251219-DLB_06_17122025-DE

DEPARTEMENT
D U M O R B I H A N
_____arrondissement
de Lorient_____
MAIRIE de
LARMOR-PLAGE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
10 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le dix sept décembre à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 23
- Procurations : 4
- Absents : 2
- Votants : 27

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS : M. VALTON, Mme JAFFRÉ, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORIQUET, Mme GUYADER, M. JOLIVET, Mme CÉLO, M. GUILLEROT, M. FLATRÈS, Mme SAMZUN, M. LE PORS, M. DU CHOUCHET, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. SUPLY, Mme ROUSSET, M. LE COUSTUMER, Mme GIANNI, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme BOISSONNET, M. MILES.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR : Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, M. COLIN à M. VALTON, M. RUBIANO à Mme ROUSSET, Mme JEFFROY à Mme GIANNI.

ÉTAIENT ABSENTS : M. KERYHUEL, Mme ROBIC.

Mme Réjine LE NORMAND est désignée en qualité de secrétaire de séance.

N°2025-06 • Construction de la salle multi-activités - Plan de financement prévisionnel.

Dans le cadre de la recherche de subventions et afin de pouvoir déposer les dossiers dès à présent, il est demandé d'acter en conseil municipal le plan de financement du projet que vous trouverez ci-dessous :

Plan de financement HT

		Subvention	
Désignation	Montant de l'opération	DETR	Larmor-Plage
Maîtrise d'œuvre/honoraires	504 000 €	211 500 €	3 584 500 €
Travaux	2 777 000 €		
Réseaux	75 000 €		
Aléas, révisions, démolitions	440 000 €		
TOTAUX	**3 796 000 €**		
		211 500 €	
		6%	94%

**Les pourcentages sont arrondis*

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601071-20251219-DLB_06_17122025-DE

Vu l'avis de la commission travaux du 24 novembre 2025,
Vu l'avis du bureau municipal en date du 2 décembre 2025,

Il est proposé au conseil municipal :

- **DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel de cette opération de construction d'une salle multi-activités ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire à actualiser le plan de financement prévisionnel ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant et déposer les demandes de subventions auprès des partenaires et financeurs.

Le conseil, après en avoir délibéré, ADOPTE par 24 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Mme BOISSONNET, M. LE SEIGLE, Mme NORMANT).

LE REGISTRE DUMENT SIGNÉ,

Pour extrait certifié conforme
LARMOR-PLAGE, le 19 décembre 2025

LE MAIRE
Patrice VALTON

